

Rouen, mercredi 5 août 2020

| Aide exceptionnelle |

## Le Département débloque une aide exceptionnelle de 50 000 euros pour le Liban

C'est avec une **grande tristesse et émotion** que le Département de la Seine-Maritime a pris connaissance de la double explosion qui a ravagé hier la ville de Beyrouth et coûté la vie à plus de 100 personnes, bilan malheureusement très provisoire.

Émotion d'autant plus grande que, depuis deux ans, **notre collectivité entretient des liens étroits avec le pays du Cèdre à travers un projet de coopération décentralisée**. Un projet triennal qui vise à accompagner les élus et techniciens des municipalités libanaises via l'échange de pratiques et la formation sur différentes thématiques liées à la mise en œuvre des politiques publiques.

Le Liban, pays autrefois pôle de stabilité du Proche-Orient, fait face aujourd'hui à de multiples défis politiques, socio-économiques et humanitaires. La catastrophe de Beyrouth vient donc s'ajouter à ces problématiques et fragiliser un peu plus la société libanaise.

C'est pourquoi, dès ce matin, les agents du Département, en charge de la coopération internationale, étaient en contact avec leurs partenaires libanais afin d'étudier comment notre collectivité pouvait agir.

Pour participer à l'élan de solidarité internationale, Bertrand Bellanger, Président du Département, et Patrick Teissère, Vice-président en charge de la Coopération, souhaitent qu'une **aide exceptionnelle d'urgence de 50 000 euros soit apportée à nos partenaires libanais**. Cette subvention sera soumise au vote lors de la prochaine réunion de l'Assemblée départementale.

Par ailleurs, à partir de ce soir, **la Tour des Archives de l'Hôtel du Département sera illuminée aux couleurs du Liban** pour témoigner de notre solidarité envers les victimes de cette terrible catastrophe et de notre amitié pour le Liban et les Beyrouthins.